

Parution : Juillet 2016



**Nouveau service
pour notre
municipalité
Écocentre Thetford
Page 6**

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de juin 2016 totalisant 66 022.73\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 22 à 26 totalisant 7 504.15\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

8 août, 6 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

ÉTUDES DE PERMÉABILITE DES SOLS ET SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La firme Inneo environnement de Princeville a été mandatée pour réaliser des études de perméabilité des sols et système de traitements des eaux usées et de nous produire un rapport dans le but d'évaluer la possibilité ou non de mettre en place un système de traitement des eaux usées par résidence. L'estimation budgétaire totalise un montant de 4 350.00\$ plus taxes. La facturation sera effectuée sur une base mensuelle selon les heures et les dépenses encourues. Le paiement final est demandé à la remise du rapport.

DÉMISSION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Les membres du conseil acceptent la démission de l'inspecteur municipal, Marc Laflamme en date du 8 juin 2016.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau sera fermé du 29 juillet 2016 au 7 août 2016 inclusivement pour la période des vacances.

FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION

Les personnes suivantes forment le comité de sélection : Mesdames Jessika Lacombe, mairesse, Ghislaine Leblanc, directrice générale et Monsieur Claude Blais, conseiller. Le mandat de ce comité de sélection est d'examiner les candidatures reçues des personnes intéressées par le poste vacant d'inspecteur municipal en vue d'une nouvelle nomination pour ce poste.

******* RAPPEL ***** IMPORTANT *******

FAIRE PREUVE DE CIVISME ENVERS LE VOISINAGE **ÉPANDAGE DE FUMIER OU LISIER**

-Respecter les périodes autorisées, les distances par rapport aux habitations

-Éviter toutes fuites et débordements sur les trajets

-Nettoyer la route après le chantier

-Tels sont les actes à inclure dans les bonnes pratiques d'épandage

-Donc, amélioration des conditions de vie en milieu agricole par l'atténuation des nuisances

Ce serait la moindre des choses. Épandage dans les champs et non dans les chemins. Cela serait apprécié de tous et plus agréable!

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

VOUS SENTEZ-VOUS SOUVENT PRESSÉ? COURSE CONTRE LA MONTRE? BOULOT, MAISON, VACANCES...

VOUS ARRIVE-T-IL DE PLUS EN PLUS SOUVENT DE DÉPASSER LES LIMITES DE VITESSE PERMISES...

Rouler quelques kilomètres à l'heure de plus que la limite de vitesse permise augmente votre risque d'avoir un accident : *c'est prouvé!*

Même un excellent conducteur, avec un excellent véhicule, n'échappe pas aux lois de la physique. Quand la vitesse augmente, le risque d'avoir un accident et sa gravité augmentent aussi. La distance de freinage sera longue. La distance d'arrêt fait plus que doubler entre 30 et 50 km/h et elle est presque trois fois plus grande entre 50 et 100 km/h.

Un automobiliste qui roule à vive allure risque de ne pas voir un enfant qui s'apprête à traverser le chemin pour récupérer son ballon, un vélo ou une voiture qui surgit d'une intersection.

Rouler vite augmente les risques de perdre le contrôle du véhicule. À haute vitesse, les risques de dérapage sont plus grands.

Le respect des limites de vitesse, c'est plus qu'une question de quelques points d'inaptitude et d'une amende. C'est votre vie et celle des autres qui sont en jeu.

Alors, sur la route, prenez le temps de ralentir!

***Bonne route!** www.saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/vitesse*

SUR LA ROUTE PRENEZ LE TEMPS DE RALENTIR...

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

La réponse à vos appels

Une façon de faire pour que nos actions vous soient plus profitables

La police de proximité pour agir ensemble!

La Sûreté du Québec, tout comme de nombreux services policiers nord-américains, amorce l'implantation d'une nouvelle façon de dispenser ses services.

Axée sur la prévention et sur la mise en place de solutions durables aux problèmes locaux, la **police de proximité** a pour objectif de mieux répondre aux besoins exprimés par la population des MRC desservies. Elle vise aussi un rapprochement entre les policiers et les citoyens.

Or, une présence accrue des policiers dans les collectivités ne pourrait se réaliser sans un réaménagement de leur temps de travail.

REDÉFINIR NOS PRIORITÉS D'INTERVENTION

Ainsi, pour chaque appel d'un citoyen, on évaluera la nécessité de déplacer une unité de patrouille sur les lieux. Certains types d'incidents qui ne présentent aucun risque pour la sécurité pourront être traités autrement, de façon tout aussi efficace.

DES ACTIONS PLUS PROFITABLES POUR LA COLLECTIVITÉ

Une diminution du nombre de déplacements permettra de récupérer du temps qui sera réinvesti dans des activités de prévention, de sécurité routière et de résolution de problèmes locaux.

Les citoyens et citoyennes desservis par la Sûreté du Québec y gagneront sur plusieurs aspects, soit:

- un meilleur **délai de réponse** lorsqu'une intervention policière urgente sera nécessaire;
- une plus grande **disponibilité** des policiers pour résoudre, en partenariat, des problèmes de sécurité publique identifiés par la population;
- une **présence** plus grande dans les municipalités desservies;
- des **activités préventives** accrues et adaptées aux réalités locales.

DANS LES FAITS, QUE SE PASSERA-T-IL?

Lors de votre appel, l'intervention la plus adaptée à votre situation vous sera proposée. Un seul critère déterminera nos priorités d'action: **VOTRE sécurité avant tout!**

1. L'INTERVENTION DES POLICIERS SUR LES LIEUX SERA TOUJOURS IMMÉDIATE

- si la vie ou la sécurité des personnes sont menacées, ou;
- si un ou des suspects sont sur les lieux ou qu'il y a risque de perdre des éléments de preuve sans l'arrivée rapide des policiers.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

2. L'INTERVENTION DES POLICIERS SUR LES LIEUX POURRA SE FAIRE SUR RENDEZ-VOUS À UN MOMENT QUI VOUS CONVIENT

Il arrive que la **présence des policiers** sur les lieux soit **requise**, mais **non urgente**. Par exemple, lorsque vous constatez qu'il y a eu cambriolage, et que l'événement ne vient pas de se produire, il n'est alors pas urgent que les policiers se rendent sur les lieux.

3. LES POLICIERS PEUVENT INTERVENIR DE FAÇON TOUT AUSSI EFFICACE SANS QU'ILS N'AIENT À SE DÉPLACER

De nombreux délits mineurs tels que vols de biens divers, ne présentent souvent **ni suspect ni indice**. Il s'agit souvent de vols d'objets tels que bicyclettes, accessoires de jardin, etc.

- Dans de tels cas, la prise de plainte peut très bien se faire par téléphone. Vos informations seront consignées et transmises à un enquêteur du poste. Un numéro de dossier vous sera communiqué.
- Si vous le désirez, vous pourrez vous présenter au poste sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture, et rencontrer un policier.

VOTRE APPEL PEUT NÉCESSITER UNE INTERVENTION AUTRE QUE POLICIÈRE

Il se peut aussi, après analyse, que la nature de votre demande ne soit pas du ressort des policiers.

Le préposé aux télécommunications vous réfèrera à l'organisme qui sera en mesure de donner suite à votre appel.

Pour toute demande d'**intervention policière** à la Sûreté du Québec en cas d'accident, de vol, de méfait, etc., ou pour transmettre des renseignements sur des activités ou des personnes que vous croyez suspectes, vous devez composer l'un des numéros sans frais suivants:

9-1-1

ou

310-4141

ou

cellulaire: *4141

Dans tous les **autres cas**, soit:

- pour obtenir des renseignements en matière de sécurité publique;
- pour joindre un membre ou une unité administrative de la Sûreté du Québec:

vous devez composer le numéro du poste de la Sûreté du Québec qui dessert votre municipalité, **du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures**.

Téléphone: 418-338-3151

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

NOUVEAU SERVICE «ECOCENTRE THETFORD»

La municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande a adhéré à l'Écocentre Thetford, situé au 251, rue Caouette Ouest, face au poste de la Sûreté municipale.

Maintenant, les résidents de notre municipalité peut utiliser ce service qui offre à la population une alternative aux sites d'enfouissement et de permettre une seconde vie à plusieurs matériaux qui auraient simplement été mis sous terre.

Le citoyen qui utilisera ce service devra présenter une pièce d'identité valide avec photo ainsi qu'une preuve de résidence, tel que le permis de conduire ou un compte de taxes. Ensuite, le préposé indiquera à l'utilisateur dans lequel ou lesquels des six conteneurs il pourra déverser ses matériaux.

Une limite de trois visites par année par résident est autorisée. Si une personne désire y aller davantage, elle le pourra en défrayant 10\$ par visite supplémentaire qui vous sera facturé par la municipalité.

À noter que ... la visite à l'Écocentre Thetford pour aller y porter des sacs de gazon coupé ne compte pas dans les trois visites annuelles.

Il est important que le résident trie lui-même ses divers matériaux et qu'il ne déverse pas tout dans le même conteneur. Il y en a pour les métaux ferreux et non ferreux, les matériaux de construction, le bois propre ainsi que divers matériaux. En fait, des panneaux exposent très bien ce que l'Écocentre Thetford accepte et refuse.

À noter que ce service est dédié uniquement à la clientèle résidentielle... et non commerciale.

Heures d'ouverture : du 15 avril au 31 octobre 6 jours / semaine

Lundi : 9h à 17h

Mardi : 9h à 17h

Mercredi : 9h à 17h

Jeudi : 11h à 19h

Vendredi : 8h à 19h

Samedi : 8h à 16 h

Dimanche : fermé

Pour savoir sur ce qui est accepté et refusé, vous n'avez qu'à consulter ces 3 adresses :

www.ville.thetfordmines.qc.ca/fichiersupload/pages/environnement/ecocentre_thetf...

www.ville.thetfordmines.qc.ca/info.php?noPage=210

www.ville.thetfordmines.qc.ca/info.php?noPage=256

Remerciement au comité du Festival St-Adrien en fête pour cette belle édition et merci aussi au travail des bénévoles au cours de cet évènement ainsi qu'aux organisateurs.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca